

LA ROBE

Nous avons promis à nos lecteurs de leur faire connaître quelques-uns des poètes de la France contemporaine. Nous leur avons déjà présenté Déroulède, Sully-Prudhomme, et aujourd'hui nous leur ferons lire une charmante pièce d'Eugène Manuel, l'auteur des poèmes populaires.

A MON AMI C. COQUELIN

De la Comédie-Française

Dans l'étroite mansarde où glisse un jour douteux
La femme et le mari se querellaient tous deux.
Il avait, le matin, dormi, devant l'ivresse,
Et s'éveillait, brutal, mécontent, sans caresse,
Le regard terne encore, et le geste alourdi,
Quand l'honnête ouvrier se repose, à midi.
Il avait faim ; sa femme avait oublié l'heure ;
Tout n'était que désordre aussi dans sa demeure ;
Car le coupable, usant d'un stupide détour,
S'empresse d'accuser, pour s'abandonner à son tour !

— Qu'as-tu fait ? d'où viens-tu ? réponds-moi. Je soupçonne
Une femme qui sort et toujours m'abandonne
— J'ai cherché du travail ; car, tandis que tu bois,
Il faut du pain pour vivre, et, s'il gèle, du bois !

— Je fais ce que je veux !

— Donc je ferai de même !

— J'aime ce qui me plaît !

— Moi, j'aimerais qui m'aime !

— Misérable ! ...

Et soudain, des injures, des cris.

Tout ce que la misère inspire aux cœurs aigris ;
Avec des mots affreux mille blessures vives ;
Les regrets du passé, les mornes perspectives,
Et l'amer souvenir d'un grand bonheur détruit.
Mais l'homme, tout à coup :

— A quoi bon tout ce bruit.

J'en suis las ! tous les jours c'est dispute nouvelle,
Et c'est par trop souvent me rompre la cervelle !
Beau ménage vraiment que le nôtre, après tout !
Je prends, à vivre ainsi, l'existence en dégoût !
Rien ne m'attire plus dans cette chambre sombre
Où la chance est mauvaise, où des malheurs sans nombre
M'ont accablé !

La femme aussitôt :

— Je t'entends !

Eh bien, séparons-nous ! d'ailleurs, voilà longtemps
Que nous nous menaçons.

— C'est juste !

— En conscience,

J'ai déjà trop tardé !

— J'eus trop de patience !

Une vie impossible !

— Un martyr !

— Un enfer !

— Va-t'en donc ! dit la femme, ayant assez souffert ;
Garde ta liberté ; moi, je reprends la mienne !
C'est assez travailler pour toi. Quoi qu'il advienne,
J'ai mes doigts, j'ai mes yeux ; je saurai me nourrir.
Va boire ! tes amis t'attendent ; va courir
Au cabaret ! le soir, dors où le vin te porte !
Je ne t'ouvrirai plus, ivrogne, cette porte !
— Soit. Mais supposes-tu que je vais te laisser
Les meubles, les effets, le linge, et renoncer
A ce qui me revient dans le peu qui nous reste.
Emportant, comme un gueux, ma casquette et ma veste ?
De tout ce que je vois il me faut la moitié,
Partageons. — C'est mon bien !

— Ton bien ? quelle pitié !

Qui de nous pour l'avoir montra plus de courage ?
O pauvre mobilier, que j'ai cru mon ouvrage !
N'importe ! je consens encore à partager ;
Je ne veux rien de toi, qui m'es un étranger !

Et les voilà, prenant les meubles, la vaisselle,
Examinant, pesant ; sur leur front l'eau ruisselle ;
La fièvre du départ a saisi le mari ;
Muet, impatient et sans rien d'attendri,
Ouvrant chaque tiroir, bousculant chaque siège,
Il presse ce travail impie et sacrilège.
Tout est bouleversé dans le triste taudis,
Dont leur amour peut-être eût fait un paradis !
Confusion sans nom, spectacle lamentable !
Partout, sur le plancher, sur le lit, sur la table,
Pêle-mêle, chacun, d'un rapide regard,
Entasse les objets et se choisit sa part.
— Prends ceci ; moi cela !

— Toi, ce verre ; moi, l'autre !

— Ces flambeaux, partageons !

— Ces draps, chacun le nôtre !

Et tous deux consumaient, en s'arrachant leur bien,
Ce divorce du peuple, où la loi n'est pour rien.

Le partage tira à sa fin ; la journée,
Froide et grise, attristait cette tâche obstinée ;
Quand soudain l'ouvrier, dans le fond d'un placard,
Sur une planche haute, aperçoit à l'écart
Un vieux paquet noué, qu'il ouvre et qu'il délie,
— Qu'est-ce que cela ? dit-il ; du linge qu'on oublie ?
Voyons !... des vêtements ?... une robe ?... un bonnet ?...
Leur regard se rencontre, et chacun reconnaît,
Intactes et dormant sous l'oubli des années,
D'une enfant qui n'est plus les reliques fanées.
Ils s'arrêtent tous deux, interdits et sans voix ;
Leur cœur est traversé d'un éclair d'autrefois ;
Leur fille en un instant revit là, tout entière,
Dans sa première robe, hélas ! et sa dernière !
— C'est à moi, c'est mon bien ! dit l'homme en la pressant.
— Non ; tu ne l'auras pas, dit-elle, palissant ;
Non ; c'est moi qui l'ai faite, et moi qui l'ai brodée...
— Je la veux.

— Non, jamais ! pour moi je l'ai gardée,

Et tu peux prendre tout ! laisse-moi seulement,
Pour l'embrasser toujours, ce petit vêtement.
O cher amour ! pourquoi Dieu l'a-t-il appelée.
Depuis trois ans tantôt quelle s'en est allée.
Si bonne et si gentille !... Ah ! depuis son départ.
Tout a changé pour moi ! maintenant, c'est trop tard !

Et, d'un pas chancelant, elle prit en silence
Les objets, qu'il lâcha sans faire résistance.
Elle s'arrêta longtemps sur ces restes sacrés.
Immobile et rêvant, ses yeux désespérés ;
Embrassa lentement l'étroite robe blanche,
Le petit tablier, le bonnet du dimanche ;
Puis, dans les mêmes plis, comme ils étaient d'abord,
Sombre, elle enveloppa les vêtements de mort.
En murmurant tout bas :

— Non ! non ! c'est trop d'injustice !

Tu te montres trop tard !

— Trop tard ? En es-tu sûre ?

Dit l'homme en éclatant : et puisque notre enfant
Vient nous parler encore, et qu'elle nous défend
De partager la robe où nous l'avons connue,
Et que pour nous gronder son âme est revenue,
Veux-tu me pardonner ? je ne peux plus partir !

Il s'assit. De ses yeux coulait le repentir.
Elle courut à lui :

— Tu pleures ?... ta main tremble ?...

Et tous deux, sanglotant, dirent : — Restons ensemble !

EUGÈNE MANUEL.

NOS GRAVURES

Feu Mgr Hannan, archevêque d'Halifax

Mgr Hannan, qui avait succédé en 1877 au regretté Mgr Connolly, était le troisième archevêque d'Halifax : il était l'objet d'un attachement inviolable de la part de ses prêtres, de la vénération de ses ouailles, et du respect de toutes les dénominations.

Né en Irlande en 1821, le regretté archevêque arriva en ce pays en 1840 et devint professeur au collège Ste-Marie. Il fut admis à la prêtrise en 1845, et n'a cessé depuis de prendre une part active à toutes les œuvres de charité, de religion, d'instruction et de tempérance. Il exerça longtemps la fonction de commissaire d'école d'Halifax à la satisfaction de toutes les classes. Devenu vicaire général de l'archidiocèse, il se multiplia dans l'accomplissement des devoirs de cette charge, tout en continuant de vivre dans la retraite et la prière. A la mort de Mgr Connolly, il fut choisi par le Pape pour lui succéder et fut sacré archevêque le 20 mai 1877.

Mgr Hannan était doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, ce qui, joint aux connaissances qu'il avait des populations au milieu desquelles il vivait et au vif intérêt qu'il manifestait dans tout ce qui touchait de près ou de loin sa ville épiscopale ou son diocèse, lui valut constamment l'estime de toutes les classes et l'amour et le respect profond de ses ouailles.

L'an dernier, Mgr Hannan s'était rendu à Rome et en revenant il avait eu une entrevue avec les autorités de Downing street, dont il obtint le privilège de nommer les chapelains des troupes, ce qui jusque-là avait échappé à son contrôle.

L'Eglise perd en Mgr Hannan un savant prélat, et Halifax un citoyen qui sera vivement regretté.

Les enfants assistés

L'extérieur de l'hospice ne donne qu'une idée médiocre de l'importance de l'établissement ; — les bâtiments principaux étant situés dans une cour intérieure. — Du dehors, on ne voit qu'une façade de couvent, basse d'étagage, badigeonnée en jaune, percée de quelques fenêtres entre lesquelles s'ouvre une haute porte cochère, surmontée de cette inscription en lettres d'or : *Maison des Enfants assistés*. A droite, se trouve une porte plus petite, scrupuleusement fermée, mais qui s'entre-bâille au premier coup de sonnette. — En tirant le petit bouton de cuivre luisant, encastré dans le mur, on ne peut s'empêcher de penser à toutes ces mains qui l'ont agité nuit et jour — mains rendues tremblantes par la misère, la honte ou le remords ; mains amaigries par le besoin ou la maladie, mains défaillantes de douleur ou endurcies par le vice. Il y aurait là matière à un de ces poèmes poignants comme en savait composer l'anglais Thomas Hood, l'auteur de la *Chanson de la chemise* et du *Pont des soupirs*.

Au-delà de la voûte de la porte cochère, s'ouvre l'entrée des bureaux. C'est dans la première pièce, étroite mais largement éclairée que les mères viennent déposer les enfants qui n'auront plus d'autre famille que la charité publique. — L'une des parois est presque entièrement tapissée par des gravures de piété ; en face de la fenêtre un tableau représentant saint Vincent de Paul ; un peu plus loin un crucifix ; un grand bureau encombré de papiers occupe une bonne partie de l'emplacement, et le long du mur qui fait face à la porte se trouve un petit lit, garni de toile cirée, où l'on pose l'enfant, tandis que la mère répond aux questions du commis-secrétaire, chargé d'inscrire les dépôts.

C'est un ancien militaire, décoré, ayant passé la cinquantaine, à l'allure brusque, à la mine énergique et cordiale, sous des dehors rudes et bourrus. Les

tristes spectacles auxquels il assiste depuis longtemps l'ont naturellement blasé sur les scènes de larmes, toujours pareilles et souvent peu sincères, qui se renouvellent devant lui à chaque heure du jour, mais on devine un sentiment profondément humain dans son regard droit et ferme. — "Quatre-vingt-dix-huit fois sur cent, nous dit-il, la femme qui nous apporte son enfant est peu intéressante ; le plus souvent c'est le vice, la paresse, l'absence de courage et l'égoïsme qui l'amènent ici ; mais l'enfant, lui, a droit à toute notre sollicitude ; c'est lui qu'il faut sauver en l'arrachant au milieu corrompu dans lequel il grandirait avec de pareilles mères ; tous nos efforts doivent tendre à le faire vivre, si c'est possible, et à faire de lui un être honnête et utile à la société qui l'a adopté."

J. Wolfgang Goethe

J. W. Goethe, célèbre poète allemand, naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 28 avril 1749. A l'âge de 16 ans il entra à l'Université de Leipzig, où il ne tarda pas à se distinguer, dans l'étude des langues anciennes et modernes surtout. Sa santé, malheureusement, l'obligea de quitter Leipzig. Il retourna dans sa famille. Une fois rétabli, il avait alors 19 ans, il entra à l'Université de Strasbourg. C'est dans cette institution que le jeune Goethe rencontra les savants les plus illustres que l'Allemagne possédait à cette époque. En 1771, après avoir fait un brillant cours de droit, Goethe s'établit à Francfort où, pendant quatre années, il pratiqua comme avocat. En 1774 il publia *Werther*, son premier roman. Cet ouvrage lui valut la haute protection du duc de Weimar, qui ne cessa de le combler de faveurs.

Goethe a été romancier et dramaturge. Il a publié une quantité d'ouvrages écrits de main de maître. Mais c'est surtout comme poète qu'il a atteint les plus grandes hauteurs. Goethe, en un mot est le *Lamartine* de l'Allemagne. Il est mort le 22 mars 1832, à l'âge de 82 ans.

Il y a quelques semaines, l'Allemagne a célébré le cinquantième anniversaire de sa mort. A cette occasion on a publié quelques documents inédits qu'on a retrouvés dans les papiers du grand poète. Nous y cueillons les deux sauf-conduits suivants délivrés à Goethe, en 1806, par ordre de Napoléon Ier :

GRANDE ARMÉE

Etat-Major Général.

5e Corps

Au nom de Sa Majesté
L'empereur et roi.

Il est défendu à qui que ce soit des officiers et soldats de la Grande Armée française d'inquiéter M. de Goethe, savant distingué, habitant la ville de Weimar, et il leur est ordonné au contraire de le protéger, ainsi que sa famille.

Au quartier général, à Weimar, le 16 octobre 1806.

(L. S.) Le général de division, chef de l'état-major,

VICTOR.

Voici le second sauf-conduit :

Les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée française traiteront avec égard et protégeront au besoin monsieur de Goethe, homme recommandable dans toutes les acceptions de ce mot.

Donné à Weimar, le 16 octobre 1806.

Le maréchal commandant le 7e corps de la Grande Armée.

AUGEREAU.

Mgr Lavigerie

Vicaire Apostolique en Tunisie

Mgr Charles-Martial-Allemand Lavigerie est né à Esprit, diocèse d'Aire, le 1er octobre 1825.

Après son ordination il fut d'abord professeur à l'école ecclésiastique dite des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris, puis à la Sorbonne, où il occupa la chaire d'histoire ecclésiastique. Nommé auditeur de Rote pour la France, il resta quelques années à Rome et y laissa les meilleurs souvenirs et les plus vives sympathies.

Promu le 10 mars 1863 à l'évêché de Nancy et Toul, il s'y distingua par son zèle et sa sollicitude pour l'enseignement chrétien, et passa, le 27 mars 1837, à Alger, qu'on érigea alors en archevêché, avec Oran et Constantine comme sièges suffragants.

Depuis lors il dirige l'Eglise africaine, renaissant sur ses plages, illustrées par les souvenirs de saint Cyprien et de saint Augustin.

On connaît le dévouement déployé par le prélat pour recueillir les orphelins arabes au moment de la terrible famine qui désola le nord de l'Afrique.

A Malte, il a réussi à créer de vastes établissements qui servent de pépinière aux missionnaires africains.

Il a fondé à Jérusalem, près de l'église française de Sainte-Anne, un institut pour les études orientales.

Il mérite vraiment le titre d'apôtre de l'Afrique équatoriale, où la Propagande a érigé sur sa demande quatre provicariats, pour lesquels il avait précédemment fondé une maison de missionnaires d'Afrique, qui ont déjà payé le tribut de leur sang pour l'amour du Christ.

Des titres si éminents, joints à une charité sans bornes, désignaient Mgr Lavigerie au choix éclairé de Léon XIII.